

# DIPLÔME D'ÉTAT

## Auxiliaire de Puériculture



Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP\* (fiche 40743)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de cette formation est un collaborateur direct de l'infirmier ou du puériculteur. Il l'épaula dans les activités d'éveil et d'éducation, puis dispense des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

**Aptitudes à l'emploi** · Rigueur – Patience – Organisation – Sens de l'observation – Aisance relationnelle – Résistance physique – Travail en équipe.

**Compétences - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale**

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

**Compétences - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration**

- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

**Compétences - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

**Compétences - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

**Compétences - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.



### PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 17 à 29 ans révolus\*
- Être à jour des vaccinations obligatoires pour les professionnels de santé (attestation du médecin agréé ARS)

**Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).**

\*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

### MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

#### 1. Inscription aux sélections (dossier)

Le recrutement s'organise entre février et la date d'entrée en formation par le dépôt d'un dossier de candidature directement sur les sites internet de nos partenaires de formation.

#### 2. Validation du dossier de sélection

#### 3. Entretien individuel possible si dossier de sélection validé

### CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Hélène Genovese – [hgenovese@ifir.fr](mailto:hgenovese@ifir.fr) – 06 02 19 46 56



### FORMATION

#### Date de démarrage et de fin de formation

IFPS Sainte-Marie Privas : fin août 2026 – Janvier 2028

IFAP LA MAISONNÉE : Août/Septembre 2026 – Janvier 2028 et Janvier 2027 – Mai 2028

Campus du Vallon : Août 2026 – Août 2027

IFIR : Août 2026 – Octobre 2027, deuxième rentrée en Novembre 2026

Centre Simon Rousseau : Janvier 2026 – Mai 2027 et Septembre 2026 – Janvier 2028

#### Durée\*

- Pour l'IFIR : 14 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770h de formation)
- Pour le Campus du Vallon : 12 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770h de formation)
- Pour le Centre Simon Rousseau : 12 ou 16 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770h de formation)
- Pour l'IFAP La Maisonnée et l'IFPS Privas : 16 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770h de formation)

\*La durée de la formation peut varier en fonction du profil et de l'employeur

**Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.**

#### Cursus partiel

La durée de la formation est conditionnée par les allègements prévus dans le référentiel de formation pour les titulaires du diplôme. Pour plus d'informations, nous contacter.

#### Rythme d'alternance

Calendrier variable. Nous contacter.

#### Lieux de formation possibles

- Centre Simon Rousseau – Fontaines-sur-Saône (69)
- IFPS Privas – Privas (07)
- Campus du Vallon – Mours (15)
- LA MAISONNÉE – Francheville (69)
- CFA IFIR – Lyon (8<sup>ème</sup>)



### ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Diane BERLUCCHI · [referenthandicap@ifir.fr](mailto:referenthandicap@ifir.fr)

# DIPLÔME D'ÉTAT

## Auxiliaire de Puériculture



Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP\* (fiche 40743)



### DÉBOUCHÉS

#### Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du DE Auxiliaire de Puériculture accompagne les apprentissages des nourrissons et des enfants jusqu'à 17 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort.

Dans les maternités, les crèches, il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmière. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille.

En maternité, il donne les soins d'hygiène aux nouveau-nés. A la halte-garderie il assure les activités éducatives. En crèche, il change les petits, les éveille par diverses activités (jeux, chansons, dessins, etc.), leur apprend à marcher/parler et gère les traitements le cas échéant.

#### Emplois accessibles

- **Postes** : auxiliaire de puériculture, assistant maternel, auxiliaire de crèche, auxiliaire de vie sociale, etc.
- **Divers secteurs** : maternités, service pédiatrie hôpitaux, crèches, halte-garderie, pouponnière, centre maternelle et infantile, jardin d'enfants, etc.

#### Poursuite d'études

Après 3 années d'expérience en tant qu'auxiliaire de puériculture il est possible d'évoluer vers d'autres métiers en intégrant une autre formation :

- **Diplôme d'État Infirmier** (niveau BAC +3) en Institut de Formation en Soins Infirmiers
- **Diplôme d'État Educateur Jeunes Enfants (DE EJE)** (niveau BAC+3)
- **Diplôme d'État Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** (niveau BAC)
- **Diplôme d'État Moniteur Educateur** (niveau BAC)
- **BTS Économie Sociale et Familiale** (niveau BAC+2)

#### Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

#### Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

BLOCS DE COMPÉTENCES	MODE
<b>Bloc 1 – Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b>	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
<b>Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b>	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
<b>Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
<b>Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
<b>Bloc 5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel

#### Blocs de compétences

Pour obtenir son diplôme d'État, l'apprenant doit avoir validé les 11 modules de formation dans le respect du référentiel de formation en vigueur.